

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, QUE : -

DATE DES RÉUNIONS DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2024

Mercredi, le 10 janvier 2024,
lundi, le 5 février,
lundi, le 4 mars,
mercredi, le 3 avril,
lundi, le 6 mai,
lundi, le 3 juin,
lundi, le 8 juillet,
mardi, le 13 août,
mercredi, le 4 septembre,
lundi, le 7 octobre,
lundi, le 4 novembre,
lundi, le 2 décembre 2024

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce 8 ième jour du mois de novembre deux mil vingt-trois.

Francine Beaulieu
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

JE, SOUSSIGNÉE, FRANCINE BEAULIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE, RÉSIDANT À LDA, CERTIFIE QUE J'AI PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE ENTRE 10 H 30 ET 11 H, LE 8 IÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023, À CHACUN DES ENDROITS SUIVANTS, SAVOIR : AU BUREAU MUNICIPAL ET À L'ÉDIFICE MUNICIPAL.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 8^{ME} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2023.

Francine Beaulieu, directrice générale